

Développer l'arbitrage dans l'espace francophone: avec les spécialistes des chiffres

- Beaucoup d'affaires ont des aspects financiers parfois dominants:
 - cession d'entreprise, exclusion d'un associé,...;
 - rupture, retard ou mauvaise exécution d'un contrat;
 - succession familiale, divorce...
- Complémentarité évidente des juristes et des spécialistes des chiffres:
 - non seulement du point de vue des expertises,
 - mais aussi des approches.

Développer l'arbitrage dans l'espace francophone: avec les spécialistes des chiffres

- Deux conditions: compétence et indépendance
- Développements possibles entre francophones de GGI (même langue mais aussi même culture juridique):
 - Formation
 - Servir dans des panels d'arbitrage
- Et l'Afrique!
- Insérer des clauses d'arbitrage dans les contrats